



Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2022

votées et percues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

Somme à payer

554,00 €

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP EST HERAULT 136 AV DES ABRIVADOS BP 101 34404 LUNEL CEDEX

MAZEDIER ALAN 6 RUE RHEA 34080 MONTPELLIER

Vos références

Numéro fiscal (C): 30 33 182 432 385 Référence de l'avis : 22 34 4719031 82

Numéro de propriétaire : 344 M06260 L

340 Département d'imposition :

HERAULT

Commune d'imposition :

LA GRANDE MOTTE

Débiteur(s) légal(aux) :

le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221 Date d'établissement : 09/08/2022 Date de mise en recouvrement: 31/08/2022

34015 Identifiant service:

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 3 du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

> SIP EST HERAULT SAID PETITE CAMARGUE 136 AVENUE DES ABRIVADOS 34404 LUNEL CEDEX Tél: 04 67 87 86 01

Payez cette somme par un des moyens suivants :

Date limite de paiement : 17/10/2022

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

* (service gratuit + coût de l'appel)

À compter de l'automne 2022, le service « Gérer mes biens immobiliers », disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires. Rendez-vous sur impots.gouv.fr.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)										
Identifiant	Droit	Désignation et adresse								
MDQ69B	PROPRIETAIRE	MAZEDIER ALAN REMI RICHARD								

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	e Inte s commu	r nalité		xes ciales		e ordures nagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2021	36,75 %		% 2,	2,54 %		0,196 %		9,00 %	0,149 %	
	Taux 2022	36,75 %		% 2,	54 %	0,	195 %		9,00 %	0,15 %	
Propriétés bâties	Adresse	45 AV PIERI	E RACINE								
	Base	1095		10	95	1	095		1095	1095	
	Cotisation	402			28		2		99	2	533
	Cotisation lissée										
	Adresse										
	Base										
	Cotisation										
	Cotisation lissée										
	Cotisation 2021										
	Cotisation 2022	402			28		2		99	2	533
	Variation	%		%	%		%		%	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	T additi	axe ionnelle	Taxe spécia		Chambre d'agricultu		Total des cotisations
étés non bâties	Taux 2021	%	%	%		%		%	c	% %	
	Taux 2022	%	%	%		%		%	Ç	%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles										
	Cotisation 2021										
	Cotisation 2022										
	Variation	%	%	%		%		%	C	% %	
Propriétés	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					du forfait estier	Majoration base terrain constructible				
	Base État								Droit proporti	onnel :	
	Base collectivité								Droit fixe :		
Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations. Frais de gestion de la fiscalité directe locale											21
Dégrèvement Habitation principale											
							Dégrève	ment .	IA État		
Dégrèvement JA Collectivité											
Références administratives : 340 51 021 015 344 344 C G Montant de votre impôt											554

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2023 .

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFiP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772

PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales). Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-dorits@dgfp.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.